

Marseille
Hospitalités



CARNET DES HOSPITALITÉS MARSEILLAISES

**La ville hospitalière est à notre portée pour que chaque personne se sente
bienvenue, attendue et dignement accueillie à Marseille.**

Élections municipales de 2026 : vers une ville hospitalière en 2032

Version non mise en page

SOMMAIRE

Notre proposition en une page	3
L'hospitalité : un choix pour le prochain mandat	3
Une ville des hospitalités : une nécessité	3
Tout est là : à nous d'en faire une politique	3
L'ambition : « À jamais les premier·es »	3
L'ambition : faire de Marseille une ville d'hospitalités	4
Marseille accueille	4
Une diversité de visiteur·euses méconnue	4
Marseille face aux défis de l'accueil	5
Un engagement écologique à notre portée	5
L'hospitalité, un enjeu de société	6
Les principes fondamentaux d'une ville hospitalière	6
L'hospitalité universelle (l'égale dignité)	6
Le respect du vivant (l'enjeu écologique)	6
La réciprocité (prendre soin)	7
L'ancrage local (partir de l'existant)	7
La coopération (pas sans nous)	7
L'hospitalité patrimoniale (la diversité culturelle)	7
Notre proposition politique : un choix politique assumé et finançable	8
L'hospitalité : une différenciation assumée avec les stratégies touristiques	8
La délégation à l'hospitalité : un engagement politique assumé	8
Le comité des acteurs de l'hospitalité : jouer collectif	8
La taxe de séjour de l'hospitalité : un financement équitable et soutenable	9
Une stratégie à ressources constantes	9
Nos propositions structurantes : coproduire l'action publique	10
Les syndicats des hospitalités	10
L'observatoire des hospitalités	10
L'école des hospitalités	11
Nos propositions opérationnelles : nous sommes prêts	11
L'hospitalité générationnelle, favoriser la transmission et l'accessibilité	11
L'hospitalité sobre, retourner aux essentiels de l'accueil	12
L'hospitalité décarbonée, favoriser les mobilités douces	13
L'hospitalité solidaire, accueillir toutes les personnes vulnérables	14
L'hospitalité mutuelle, prendre soin des accueillant·es	15
L'hospitalité urbaine, une ville habitable	16
À jamais les premier·es?	17
Un mandat pour agir.	17
Les dispositifs d'hospitalité	18
Les acteurs et actrices de l'hospitalité	22
Les enquêtes de Marseille hospitalitéS	24
Nos remerciements	25

Notre proposition en une page

L'hospitalité : un choix pour le prochain mandat

Chaque jour, Marseille accueille des milliers de personnes. Parmi elles, il y a les vacanciers. Mais il y a aussi les autres : celles et ceux qui arrivent pour un examen, un contrat court, un rendez-vous médical, un refuge provisoire, un stage, un chantier...

Et lorsqu'on regarde de près, un chiffre s'impose : pour chaque touriste présent·e dans notre ville, il y a une personne de passage pour un autre motif.

Une ville des hospitalités : une nécessité

Notre constat est clair : **l'hospitalité marseillaise existe**. Elle est populaire, inventive et solidaire. Mais elle reste éclatée et épuisée. Elle n'est pas encore pensée comme une politique publique à part entière. **Or l'hospitalité touche à tout** : logement, santé, santé mentale, mobilité, culture, environnement, justice sociale, etcetera.

Marseille est aujourd'hui face à un choix clair : continuer à miser sur la course à la montée en gamme touristique - portée par l'aérien et la croisière - ou assumer une autre voie, plus juste, plus sobre et plus fidèle à son identité : celle de l'hospitalité.

Penser l'accueil à Marseille, ce n'est pas gérer les flux touristiques : c'est décider **quel type de ville nous voulons être**.

Tout est là : à nous d'en faire une politique

Le collectif propose une **délégation municipale à l'hospitalité**, la transformation du Comité des acteurs du tourisme en **Comité des acteurs de l'hospitalité**, et la mobilisation d'un levier financier existant : la **taxe de séjour**.

En dix ans, son montant a été multiplié par six, pour atteindre 14 millions d'euros. Il est possible de **réallouer a minima 20% de cette ressource à l'hospitalité**, inventer de nouveaux dispositifs et renforcer les initiatives existantes, notamment en termes d'accueil des jeunes et des plus vulnérables, pour lesquels les manques sont criants.

Ces mesures s'appuient sur 3 outils structurants :

- **Les Syndicats des hospitalités**, lieux-ressources dans toute la ville.
- **L'Observatoire des hospitalités**, pour documenter les réalités des formes d'accueil.
- **L'École des hospitalités**, pour soutenir et reconnaître celles et ceux qui accueillent.

L'ambition : « À jamais les premier·es »

Marseille a aujourd'hui l'opportunité de devenir **la première grande ville française à faire de l'hospitalité un axe central de sa stratégie municipale**. Un choix qui pourrait en faire un **modèle inédit en France**, un laboratoire d'accueil digne, durable, plus robuste économiquement et en cohérence avec une trajectoire de transition écologique.

Nos propositions détaillées sont regroupées dans le Carnet des hospitalités marseillaises, construit au fil de deux ans d'enquête par un collectif pluriel.

L'ambition : faire de Marseille une ville d'hospitalités

Marseille accueille

Chaque jour, des milliers de personnes arrivent à Marseille : touristes bien sûr, mais aussi étudiant·es, travailleur·euses saisonnier·es, marins, migrant·es, festivalier·es, personnes en soins... **Pour chaque touriste présent·e dans notre ville, il y a une personne de passage pour un autre motif¹.**

Force est de constater que toutes ne sont pas accueillies de la même manière. Comme toute grande ville, Marseille entretient un rapport ambivalent à l'hospitalité : ville-port historique, elle a autant été lieu d'accueil que de rejet. Si les réglementations adoptées sur la location courte durée et la création de plusieurs centaines de places de mise à l'abri supplémentaires par la Ville de Marseille vont dans le bon sens, la condamnation judiciaire récente de la Métropole pour défaut d'accueil des gens du voyage, les tensions autour de l'hébergement d'urgence et les plateformes de location courte durée, ou les inégalités de traitement selon l'origine des visiteur·euses le rappellent avec force : **l'hospitalité marseillaise n'est ni donnée ni acquise, elle se construit consciemment et politiquement.**

Une diversité de visiteur·euses méconnue

Les motifs non touristiques de venue à Marseille génèrent des séjours plus longs dans des conditions d'hébergement souvent précaires et invisibilisées. On y trouve :

Les **travailleur·euses** saisonnier·es, particulièrement nombreux dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et du bâtiment, qui constituent une main-d'œuvre indispensable mais de plus en plus mal logée.

Les **étudiant·es** en mobilité temporaire, de plus en plus nombreux avec les programmes d'échange et l'apprentissage, peinent à trouver des solutions d'hébergement abordables.

Les **patient·es** venu·es pour des soins spécialisés accompagné·es de **leurs proches** représentent un flux constant vers les grands établissements hospitaliers marseillais.

Les **migrant·es** et **réfugié·es**, malgré leur invisibilisation politique, participent à la vie économique locale et sont particulièrement mal logé·es en raison des discriminations dont ils font l'objet.

Les **artistes** attiré·es par la richesse culturelle marseillaise témoignent du rayonnement culturel de la ville sans pour autant que leurs conditions d'accueil s'améliorent.

La mise à l'abri des plus vulnérables, comme les femmes en séparation avec peu de ressources financières, s'améliore mais il reste beaucoup à faire.

Les **fonctionnaires en mission** à Marseille, jusqu'en 2015 possiblement exonérés de la taxe de séjour avant qu'elle ne se soit réformée par l'Etat.

Les **marins** de passage sont indispensables au fonctionnement du premier port de France, mais ne sont plus accueillis en ville comme auparavant.

Pour les **gens du voyage**, l'accueil reste dramatiquement insuffisant et indigne malgré les obligations légales et les condamnations récentes.

¹ Données Flux vision Tourisme, Service Départemental d'Incendie et de Secours 2018

S'ajoutent les **jeunes travailleur·euses**, les **stagiaires**, les **chauffeur·euses routiers**, les **pèlerin·es**, les **télétravailleur·euses**, les **scouts**, les **intermittent·es**, les **travailleur·euses détaché·es**, les **scolaires**, les **apprenti·es**, les **sportifs**, les **convocations administratives**, les **commerciaux·ales**, et cetera, sans oublier les touristes peu pris en compte dans les stratégies touristiques comme les **maghrébin·nes**, les **ajistes** (auberge de jeunesse), les **cyclistes**, les **backpackeuses**, les **villégiateur·ices**, les **échangistes** (échange de maison), les **seniors en vacances**, les **randonneur·euses** et les **enfants en colonies** de vacances à propos desquels nous avons aussi enquêté.

Marseille face aux défis de l'accueil

L'offre d'hébergement marseillaise révèle des déséquilibres structurels importants et préoccupants. L'hôtellerie traditionnelle, fortement montée en gamme, pratique des tarifs croissants qui excluent de fait les classes sociales moins aisées et les personnes en déplacement non touristique, créant une forme de ségrégation sociale par les prix.

Les locations de courte durée, en forte croissance portée par les plateformes numériques, accentuent dangereusement la pression sur le marché immobilier local tout en se concentrant de plus en plus, elles aussi, sur les clientèles à fort pouvoir d'achat, aggravant ainsi les inégalités d'accès au logement pour les résident·es permanent·es, notamment les plus vulnérables.

Cette situation augmente la dépendance de l'économie locale et des emplois touristiques à une clientèle touristique de plus en plus internationale et contribue à la précarisation des travailleur·euses du secteur touristique (ubérisation).

Ces inégalités créent un risque de précarité psychique, physique et économique pour celles et ceux qui ne peuvent plus prétendre à la sécurité et à l'équilibre apportés par la possibilité "d'habiter". D'autant plus que la mobilité elle-même est parfois un facteur de stress aux effets délétères sur la santé mentale lorsqu'il est aggravé par les phénomènes de désaccueil².

Un engagement écologique à notre portée

L'hospitalité aux autres personnes de passage est moins carbonée. Et contrairement aux idées reçues, elle est aussi importante pour l'économie locale et l'emploi que celle touristique. En 2022, le secteur touristique a réduit ses émissions de 16% tout en maintenant son activité économique au niveau de 2018³. Cette performance remarquable s'explique selon l'Ademe par l'accueil de clientèles plus proches et des transports moins polluants.

Cette dynamique post-COVID révèle une opportunité structurelle majeure : le recentrage innovant sur des visiteur·euses de proximité peut être consolidé et amplifié par une politique publique volontariste. Une telle ambition nécessite de questionner la croissance continue de l'aéroport d'Aix-Marseille, notamment dans l'accueil de touristes de plus en plus lointains.

² Voir les études du Centre Primo Lévi sur la santé mentale des personnes en situation migratoire paru en 2024

³ ADEME (2022). Bilan carbone du secteur touristique en France. Rapport d'étude.

L'hospitalité, un enjeu de société

L'hospitalité se caractérise par la réciprocité et l'égalité : le mot « hôte » désigne aussi bien celui qui accueille que celui qui est accueilli. Lorsqu'elle se pratique véritablement, on ne dit plus « je suis chez moi », mais « fais comme chez toi », car l'espace devient un « chez nous ». À l'échelle d'un pays, la distinction entre national et étranger perd son sens ; les frontières ne sont plus des barricades hermétiques, mais des lieux de rencontre.

L'hospitalité implique une conception équitable de l'économie, mise au service de tous les humains et du vivant. Elle suppose une vision de la politique comme espace de gouvernement commun, destiné à organiser le « bien vivre ensemble ».

On comprend dès lors que l'hospitalité constitue un véritable projet de vie et de société, voire une civilisation alternative. Notre civilisation occidentale, aujourd'hui dominante sur la planète, affronte une crise globale majeure : la crise de ce qui la définit, à savoir l'hostilité généralisée envers les humains et l'ensemble de la nature. Or cette nature est notre hôte premier, qui nous demande en retour de nous comporter nous-mêmes en hôtes. Comme nous le confirme l'étymologie, l'alternative à l'hostilité est l'hospitalité – une très ancienne utopie, aujourd'hui hautement souhaitable et réalisable.

Les principes fondamentaux d'une ville hospitalière

Une ville hospitalière n'est pas seulement une ville qui accueille quantitativement beaucoup de visiteur·euses. C'est une ville qui anticipe les besoins de ses hôtes temporaires, organise un accueil digne pour toutes et tous sans distinction d'origine, de genre et de classe, coordonne les différents acteurs/ actrices de l'hospitalité, préserve la qualité de vie de ses habitant·es permanent·es, respecte l'environnement et les ressources locales, prend soin des accueillant·es comme des accueilli·es et valorise la diversité comme une richesse collective plutôt que comme une menace.

Devenue « hospitality », c'est-à-dire commercialisation de la relation entre les hôtes, l'hospitalité doit être repensée en conformité avec les défis écologiques, la vitalité de l'économie locale, et dans le respect de la dignité, de la santé et du cadre de vie des marseillais·es comme de toutes les personnes de passage. Ce choix de société repose selon nous sur plusieurs principes fondamentaux.

L'hospitalité universelle (l'égale dignité)

Toute personne, quel que soit son motif de séjour et sa situation administrative, a le droit inconditionnel à un accueil digne⁴. Cette exigence éthique suppose la mise en place de dispositifs spécifiques pour les personnes les plus vulnérables et la lutte active contre toutes les formes de discrimination. Elle nécessite également une diversification volontariste des dispositifs d'hébergement pour répondre à la variété des besoins et des préférences.

Le respect du vivant (l'enjeu écologique)

L'accueil ne doit jamais se faire au détriment de l'environnement. Nous privilégions résolument la soutenabilité environnementale qui impose que l'accueil temporaire ne compromette pas les équilibres environnementaux locaux. Cette exigence implique une gestion coordonnée de la diversité

⁴ Article 1 de la déclaration universelle des droits humains de 1948 : «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits»

des flux pour éviter les effets de saturation, une préférence assumée pour les proximités géographiques⁵ et le réconfort, et une intégration harmonieuse dans le tissu urbain existant.

La réciprocité (prendre soin)

L'hospitalité enrichit mutuellement accueillant-es et accueilli-es, créant de la valeur sociale et économique partagée. Cette réciprocité peut être directe, par l'échange de services ou la rémunération équitable de l'accueil, ou indirecte, par l'enrichissement culturel mutuel et la création de liens durables. Elle suppose une relation équilibrée qui évite tant l'assistanat que l'exploitation. C'est cette réciprocité qui a fait progresser nos sociétés pour en arriver où nous en sommes aujourd'hui et qui, lorsqu'elle est rompue, conduit à des conflits. Elle suppose également la prise en compte des impacts à long terme sur le marché immobilier et la cohésion sociale.

L'ancrage local (partir de l'existant)

L'hospitalité s'appuie sur les ressources et initiatives locales plutôt que sur des dispositifs externes standardisés. Le principe de subsidiarité privilégie les solutions d'hospitalité qui valorisent les savoir-faire et les traditions d'accueil locales, favorisent la coproduction des politiques publiques et génèrent des retombées économiques directes pour le territoire. Elle suppose un accompagnement adapté et personnalisé des initiatives locales et une coordination efficace et solidaire de tous les acteurs locaux.

La coopération (pas sans nous)

La coopération des premier-es concerné-es, accueillant-es comme accueilli-es, aux prises de décisions qui les affectent est fondamentale, dans un souci de co-construction des politiques publiques, de solutions qui soient pragmatiques et soutenables et enfin comme exigence démocratique : avoir voix au chapitre sur ce qui nous concerne est un droit fondamental. Cette approche transforme les bénéficiaires passifs en acteurs de changement, garantissant des politiques plus justes et robustes.

L'hospitalité patrimoniale (la diversité culturelle)

En juillet 2025, la Ville de Marseille s'est engagée à mettre en œuvre une politique patrimoniale innovante fondée sur le droit au patrimoine culturel tel que défini par le Conseil de l'Europe dans la Convention de Faro. Cet engagement invite chaque personne, accueillante comme accueillie, à participer à révéler la diversité des personnes, des lieux et des récits qui racontent Marseille. Elle prend appui sur la richesse des initiatives marseillaises publiques et privées de mise en valeur des patrimoines et patrimoines marseillais dans le cadre de la Convention de Faro depuis 1995.

⁵ L'intensité carbone d'un visiteur lointain est dix fois plus élevée : 400KGCO2/nuitée pour un touriste extra européen contre 44 KGCO2/nuitée pour un touriste national (ADEME, 2022)

Notre proposition politique : un choix politique assumé et finançable

L'hospitalité : une différenciation assumée avec les stratégies touristiques

La ville hospitalière propose une transition résolument novatrice du tourisme. Cette mutation profonde suppose une évolution des mentalités tant du côté des accueillant·es que des accueilli·es. Elle privilégie délibérément la logique de l'échange et du partage sur celle de la consommation passive de services, la personnalisation des relations sur leur standardisation marchande, l'inclusion par la diversité sur l'exclusion par les prix.

Cette approche assume explicitement l'internalisation des bénéfices générés par l'accueil au profit direct des communautés locales plutôt que leur captation systématique par des opérateurs externes. Elle suppose une montée en compétences progressive des acteurs locaux et une professionnalisation graduelle des pratiques d'accueil. L'hospitalité génère des emplois durables, non délocalisables **centrés sur l'accompagnement humain et la médiation culturelle.**

La délégation à l'hospitalité : un engagement politique assumé

La transformation ambitieuse de Marseille en ville de plus en plus d'hospitalité et fière de l'être passe par un acte politique fort, avec un portage politique de haut niveau, assumé et constant sur la totalité de la durée du mandat.

Un portage au niveau du cabinet du maire et la création d'une **délégation spécifique à l'hospitalité**, garantissent la transversalité indispensable entre les différents secteurs d'action municipale concernés. L'hospitalité n'est pas un secteur en soi et est transversale à plusieurs compétences municipales qu'elle contribue à mettre en cohérence.

Si des villes comme Lyon ont déjà nommé un·e élu·e délégué·e à l'Accueil et l'Hospitalité, elle relève souvent de l'accueil d'urgence. Marseille sera la première ville à inscrire l'hospitalité au cœur de sa stratégie municipale.

Le comité des acteurs de l'hospitalité : jouer collectif

L'élargissement de l'actuel Comité des acteurs du tourisme à l'ensemble des représentants des services municipaux et des acteurs de terrain engagés sur l'hospitalité permet de traduire les orientations politiques de la délégation à l'hospitalité en réalités opérationnelles.

La participation des représentant·es des salarié·es du secteur, des personnes de passage et des résident·es facilite l'adhésion indispensable des premier·es concerné·es. Il poursuit l'ouverture démocratique aux enjeux touristiques initié à Marseille avec la Convention citoyenne du futur et s'inspire de l'Agora du Tourisme de Bordeaux Métropole⁶.

⁶ Site <https://www.agora-tourisme-bordeaux.com/>

La taxe de séjour de l'hospitalité : un financement équitable et soutenable

Nous n'avons besoin de rien pour être une ville d'hospitalités : nous avons déjà tout si nous décidons d'élargir la focale, de réaffecter les moyens existants et de jouer collectif. Le financement repose sur un mécanisme équitable : la réallocation à minima de 20% de la taxe de séjour dont une partie importante est réglée par des non touristes.

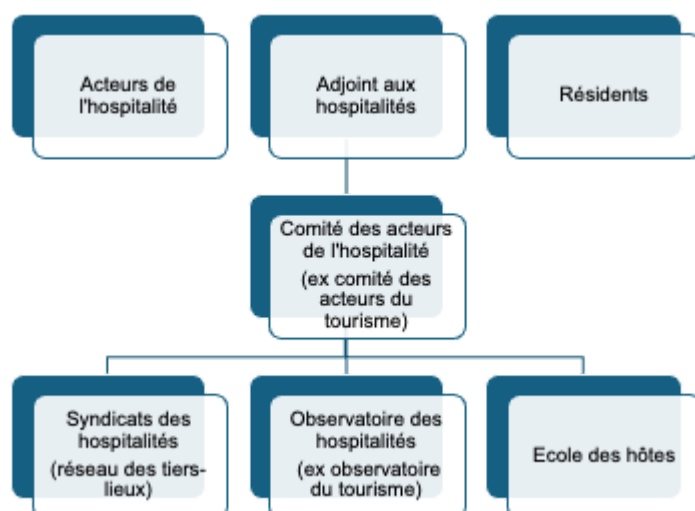
Bien qu'elles soient rarement destinataires des politiques touristiques, les autres personnes de passage s'acquittent pour partie de la taxe de séjour et participent effectivement à la fréquentation touristique et à l'économie locale⁷.

Ce financement présente l'avantage de faire contribuer directement les bénéficiaires de l'hospitalité marseillaise à son amélioration continue. Le prélèvement annuel de 20% du produit de cette taxe, qui a plus que doublé en dix ans pour atteindre quatorze millions d'euros, permet de dégager les financements nécessaires à la mise en œuvre concrète d'une politique publique d'hospitalité ambitieuse.

La part de la taxe de séjour affectée à cette politique d'hospitalité est à affiner dans un souci de justice sociale et sur la base d'informations actuellement manquantes comme la part des non-touristes qui règlent la taxe de séjour et la part du budget de l'Office du tourisme affectée à l'international. La seule information disponible à ce jour est qu'il y a à Marseille autant de personnes de passage non-touristes que de touristes et que cette réaffectation est juridiquement possible.

Une stratégie à ressources constantes

Cette stratégie s'inscrit dans une logique de coproduction de l'action publique qui prend appui sur l'existant au sein de l'institution publique comme de la société civile et du secteur privé. **Dans une période de restrictions budgétaires, cette stratégie est possible à budget et ressources humaines constants** grâce à une juste réallocation d'une partie de la taxe de séjour et un élargissement des compétences et des parties prenantes des institutions en charge de la politique d'accueil touristique : comité des acteurs du tourisme et observatoire du tourisme.



⁷ Voir article Marseille Hospitalités sur la taxe de séjour : <https://www.marseille-hospitalites.fr/2024/05/30/taxe-de-sejour/>

Nos propositions structurantes : coproduire l'action publique

Ces propositions sont issues des visites croisées et enquêtes réalisées par le collectif Marseille HospitalitéS sur les hospitalités marseillaises. Elles s'inscrivent dans une logique de **coproduction de l'action publique**.

Les syndicats des hospitalités

Les nombreux tiers-lieux et lieux d'accueil marseillais constituent autant de portes d'entrée potentielles des hospitalités marseillaises. Les syndicats d'hospitalité rendent visible les hospitalités marseillaises et ancrent durablement l'hospitalité dans tout le territoire marseillais, pour qu'elle devienne progressivement une pratique quotidienne intégrée.

Ces syndicats d'hospitalité sont portés par les tiers-lieux et lieux d'accueil existants, dans le cadre de l'élargissement de leurs compétences et dans une logique de coproduction de l'action publique. Ils deviennent des portes d'entrée sur l'ensemble des acteurs de l'hospitalité : *premier accueil, santé psychique et somatique, droits, espaces d'accueil, etc....*

Ces syndicats d'hospitalité s'inspirent directement du modèle historique des syndicats d'initiative, de l'expérience innovante du Syndicat des initiatives de l'Estaque et du Bassin de Séon, de la Maison de l'hospitalité de Martigues, du Réseau Hospitalité 13

En tant qu'innovation sociale, ils impliquent une coproduction de l'action publique et un travail avec toutes les parties-prenantes pour définir leurs missions, leur fonctionnement partenarial, leur modèle économique et leur cahier des charges.

Dans un premier temps, la réalisation de prototypes à partir d'initiatives existantes et volontaires permet de documenter ses usages, ses atouts et ses limites et de procéder aux adaptations requises pour coproduire avec les pouvoirs publics un référentiel permettant leur duplication.

- **À jamais les premier·es** : modéliser et co produire les premiers tiers-lieux d'hospitalité.

L'observatoire des hospitalités

L'observatoire du tourisme de Marseille fait évoluer ses missions afin de documenter l'ensemble des personnes de passage, des besoins d'accueil et des impacts : *intensité carbone, accessibilité tarifaire, pression foncière, économie présentielle, impact psychologique, conditions de travail*.

Il s'agit stratégiquement d'être en mesure de concilier des enjeux économiques (économie présentielle, qualité des emplois), de cadre de vie (accessibilité foncière, espaces publics), d'accueil (accessibilité tarifaire, santé) et d'enjeux écologiques (intensité carbone).

Il s'agit aussi de renforcer notre capacité à anticiper les pics de fréquentation de personnes de passage aux motifs divers, notamment lors de grands événements, et de réduire la dépendance croissante de l'économie touristique à des clientèles de plus en plus internationales à forte intensité carbone.

Sa mise en œuvre se fait dans le cadre d'un programme de recherche-action associant l'Université et l'Ademe afin d'être en mesure de prendre soin des accueillant·es comme des accueilli·es, des résident·es comme du vivant.

- **À jamais les premier·es** : co produire le premier observatoire municipal des hospitalités

L'école des hospitalités

L'école des hôtes forme et accompagne les hôtes individuel·les comme collectifs à la diversité des hospitalités marchandes et non marchandes existantes : pluralité des motifs de passage, modalités d'accueil spécifiques, tiers de confiance et dispositifs d'accueil.

Elle s'inspire du réseau Accueil Paysan qui accompagne la diversité des typologies de personnes accueillies par ses membres : catalogue des formations spécifiques, guides pas à pas, réseau de pair à pair, livrets d'accueil.

Elle contribue au développement d'une communauté d'hôtes, de pair à pair, d'entraide et d'échange de savoirs et savoir-faire. Elle participe à faire de chaque habitant·e une personne hospitalière, prête à partager sa ville dans sa diversité, dans la lignée des dispositifs municipaux Pass Marseille et Ambassadeurs citoyens.

- **À jamais les premier·es** : être la première communauté de professionnel·les et de volontaires formé·es à la diversité des hospitalités.

Nos propositions opérationnelles : nous sommes prêts

L'hospitalité ne se décrète pas et se construit dans le temps, avec les personnes concernées, accueillantes et accueillies, sans oublier le voisinage et les enjeux écologiques, culturels, sociaux et économiques. **Nos propositions prennent appui sur la richesse des initiatives marseillaises publiques, privées comme bénévoles** : nous n'avons besoin de rien, nous avons tout pour être une ville d'hospitalité.

L'hospitalité générationnelle, favoriser la transmission et l'accessibilité

Enjeu : rendre accessible l'hospitalité pour tous les jeunes de passage à Marseille

Nos enquêtes au sein du collectif Marseille HospitalitéS révèlent que les jeunes représentent une part considérable et croissante des personnes de passage : étudiant·es, apprenti·es, ajistes, festivalier·es, elles et ils sont malheureusement de plus en plus systématiquement exclu·es de l'offre d'hébergement par les prix prohibitifs pratiqués avec des ressources qui n'augmentent pas au même rythme.

Nos propositions :

1. **Renforcer significativement l'offre d'intermédiation locative** en partenariat avec le Mouvement Habitat Jeunes, héritier direct des mouvements de solidarité du XXe siècle, qui

disposent d'un réseau territorial éprouvé et d'une expertise reconnue de l'accompagnement social.

2. **Développer l'hébergement intergénérationnel** afin de mettre en relation seniors et jeunes visiteur-euses et permettre aux seniors marseillais-es de transmettre leurs histoires et connaissances précieuses de la ville et de trouver auprès des jeunes une aide ponctuelle dans un esprit de réciprocité.
3. **Ouvrir a minima 150 places en auberges de jeunesse** avec la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) - acteur historique du tourisme social qui poursuit sa mission d'ouverture au monde et d'hébergement solidaire -, par la mise à disposition de foncier municipal : 173 actuellement contre 330 en 2022⁸.
4. **Accompagner la réouverture et la création de campings** dans les espaces privés et publics : 30 emplacements actuellement contre 350 en 1990⁹.
5. **Proposer des points d'information et d'orientation accueillant** répartis dans toute la ville avec du personnel multilingue, accès wifi gratuit, bornes de recharge pour appareils électroniques, consignes temporaires sécurisées et document d'information à jour.
6. **Proposer des points d'information** sur les dispositifs d'aides à la mobilité : aides sociales, aides au départ, aides transport en commun.
7. **Veiller à maintenir une accessibilité tarifaire** au plus grand nombre des offres d'hébergements, de restauration et culturelles, comme avec la gratuité des musées municipaux (40% des français-es ne partent pas en vacances).
8. **Augmenter le nombre d'hébergements touristiques agréés VACAF** pour faciliter les "vacances pour tous" en famille (3 hébergement à Marseille en 2025).
9. **Augmenter le nombre d'hébergements touristiques acceptant les chèques vacances** pour faciliter l'accès aux vacances pour toutes et tous et reconnaître que l'accès aux vacances à Marseille ne peut décemment dépendre du niveau de richesse (40 structures sont actuellement répertoriées par l'ANCV).
10. **Associer pleinement les représentant-es des organisation en charges de l'accueil des jeunes** aux prises de décisions qui concernent leur conditions d'accueil tel que le Mouvement Habitat Jeunes, le CROUS et les centres d'apprentissage.
11. **Associer pleinement les représentant-es du tourisme social** à la stratégie touristique tel que l'Unat PACA et les organisations syndicales (aides au départ).

L'hospitalité sobre, retourner aux essentiels de l'accueil

Enjeu : réhabiliter et valoriser les formes existantes d'hospitalité

Au sein du collectif Marseille HospitalitéS, nous avons documenté des formes d'hospitalité sobres qui valorisent l'existant et l'habitat léger. Ces hospitalités s'opposent à la logique spéculative, qui privilégie systématiquement le suréquipement et les espaces privatifs, par le choix assumé de la simplicité et du partage des ressources.

Les solutions existantes pour accueillir sobrement :

12. **Accompagner la croissance de l'offre d'échange non-marchand de résidence principale de pair à pair** qui valorise les réseaux d'échange existants (couchsurfing, échange de maisons, réseau Servas...) afin de cultiver durablement l'hospitalité comme relation humaine.

⁸ Enquête :

<https://www.marseille-hospitalites.fr/2025/03/18/sejourner-en-auberge-de-jeunesse-a-marseille/>

⁹ Enquête : <https://www.marseille-hospitalites.fr/2025/03/02/ou-camper-a-marseille/>

13. **Créer 350 emplacements de camping chez l'habitant·e** pour retrouver le niveau de capacité d'accueil municipal d'avant 1990 et promouvoir l'accueil en plein air et l'hébergement léger et convivial (jusqu'à 6 emplacements par hôte)¹⁰.
14. **Ouvrir deux aires d'accueil des gens du voyage, de qualité et bien situées**, en concertation approfondie avec les associations représentatives (Rencontre Tziganes, ANGVC), en réponse à l'obligation légale faite à la Métropole et afin de dépasser définitivement cette inhospitalité historique et faire de Marseille un exemple national en prenant exemple sur la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage du Grand Avignon¹¹ (48 places actuellement mal situées à Marseille).
15. **Faire des internats fermés l'été des lieux d'hospitalité temporaire** ouverts prioritairement aux jeunes et aux saisonniers afin de montrer qu'une ville hospitalière mobilise l'ensemble de son patrimoine public pour l'accueil.
16. **Ouvrir un second centre de vacances** pour accueillir les enfants en colonie de vacances et classe découverte, pour que Marseille redevienne la "capitale des colonies de vacances"¹² (154 places actuellement).
17. **Optimiser l'usage innovant des ressources foncières existantes**, comme les toits marseillais.
18. **Réduire les vacances, les sous utilisations et les latences administratives** dans la mise en hospitalité des équipements municipaux.

L'hospitalité décarbonée, favoriser les mobilités douces

Enjeu : accueillir et encourager les nouvelles formes d'itinérance

Alors que Marseille a vu naître l'une des plus importantes sociétés excursionnistes de France, elle est aujourd'hui regrettamment peu présente sur l'offre de séjour de randonnée comme de cyclotourisme pourtant en pleine croissance. Les Excursionnistes marseillais ont été les premiers en France à concevoir un système de signalisation spécifique aux itinéraires de randonnée.

Les pèlerin·es, cyclistes et randonneur·euses recherchent en chemin des hospitalités sources de rencontres humaines : *halte pèlerine, refuge, accueil chez l'habitant·e*. Il s'agit stratégiquement de positionner Marseille sur le tourisme lent, en pleine croissance, moins polluant et plus respectueux des lieux, et de mieux articuler les compétences municipales avec celles métropolitaines (voirie, maritime), départementales (sentiers) et régionales (vélo routes).

Les solutions innovantes existantes pour favoriser davantage les mobilités douces :

19. **Structurer l'accueil des randonneur·euses (halte pèlerine, refuge...) le long des itinéraires de randonnée** afin de valoriser pleinement les atouts méconnus que sont GR2013, unique sentier de grande randonnée métropolitain, le GR98 des Calanques, la Voie phocéenne sur le chemin de Saint-Jacques et le nouveau chemin de pèlerinage de Marie-Madeleine.
20. **Améliorer le balisage et l'entretien des chemins de grande randonnée** traversant Marseille en coopération avec la Fédération Française de Randonnée et le Département.
21. **Accompagner l'ouverture de points "Accueil Vélo"**¹³ en coopération avec l'ADEME, la Région et la FFC afin de répondre à un marché en croissance de 15% par an.

¹⁰ Enquête : <https://www.marseille-hospitalites.fr/2025/03/02/ou-camper-a-marseille/>

¹¹ Enquête : <https://www.marseille-hospitalites.fr/2025/03/18/linhospitalite-marseillaise-aux-gens-du-voyage/>

¹² Enquête <https://www.marseille-hospitalites.fr/2025/03/09/partir-en-colonie-de-vacances-a-marseille/>

¹³ Site <https://www.francevelotourisme.com/accueil-velo>

22. **Promouvoir et développer la communauté marseillaise de cyclotouristes** par des formations ciblées et une meilleure visibilité afin de favoriser l'esprit de solidarité entre cyclistes (200 personnes actuellement sur warmshower).
23. **Ouvrir stratégiquement les véloroutes** V64 (Sainte-Marie-de-la-Mer/Nice) et V65 (Grenoble-Marseille) passant par Marseille afin de connecter (enfin) la ville aux grands itinéraires cyclables européens avec des infrastructures qui bénéficieront également aux Marseillais dans leurs déplacements quotidiens.
24. **Contribuer à l'ouverture à nouveau des anneaux pour l'hébergement associatif en voilier**, interdit par la Métropole, afin de contribuer au partage et à la conservation du patrimoine maritime.
25. **Soutenir le transport à la voile** de passagers et de marchandises notamment sous forme coopérative.
26. **Mesurer l'intensité carbone des différentes typologies de visiteurs** pour favoriser la réduction de l'impact climatique du secteur touristique dans le respect des Accords de Paris.
27. **Rendre public le bilan financier de l'office de tourisme**, comme l'exige la Loi, afin de favoriser une allocation responsable des budgets communication et marketing et de réorienter ceux à destination de clientèles touristiques internationales vers des hospitalités locales (l'avion représente 40% de l'impact carbone du secteur touristique).
28. **Réduire la dépendance de l'économie locale aux clientèles touristiques internationales** pour renforcer la robustesse économique et la stabilité de l'emploi face aux crises.
29. **Réduire significativement l'impact de l'activité croisière sur l'environnement** et ne pas ouvrir de nouveaux terminaux de croisières (terminal luxe au J4).
30. **Associer pleinement les représentant-es des associations et institutions en charge de l'environnement** aux prises de décisions touristiques qui impactent l'environnement tels que les collectifs Stop extension aéroport, Stop Croisière, le GIEC PACA et l'Ademe.

L'hospitalité solidaire, accueillir toutes les personnes vulnérables

Enjeu : Les conditions d'accueil des personnes de passage vulnérables (femmes seules, travailleur-euses étranger-es, réfugié-es, patient-es) sont malheureusement de plus en plus difficiles.

Comment inciter les propriétaires d'hébergements touristiques à développer des pratiques d'inclusion sociale ? Cette hybridation des ressources grâce à la diversité des clientèles accueillies contribue à les rendre plus robustes économiquement et soutenables socialement et écologiquement.

Les solutions solidaires existantes pour accueillir dignement toutes les personnes vulnérables :

31. **Généraliser le premier accueil des nouveaux résidents** à l'ensemble des personnes de passage à Marseille pour de longs séjours (kit bienvenue).
32. **Faire connaître et développer le dispositif "hôtel hospitalier"** - dont Marseille a été précurseur - auprès des hébergeurs touristiques collectifs et individuels pour répondre aux besoins croissants des patient-es et familles qui viennent se faire soigner dans nos établissements de santé reconnus et mélanger concrètement accueil touristique et accueil social (2 hôtels et un réseau coopératif de chambres chez l'habitant en 2025).
33. **Accompagner le développement des hébergeur-euses solidaires** afin de constituer un **réseau de solidarité** activable notamment en cas de crise (grand froid, afflux exceptionnel...) et reconnaître explicitement l'hospitalité comme compétence sociale, créatrice de sens et de lien.
34. **Renforcer le dispositif "Un chez soi d'abord"** pour permettre aux personnes majeures sans-abri et vivant avec des troubles psychiques sévères d'accéder immédiatement à un logement, sans condition, et avec un accompagnement.

35. **Améliorer les conditions d'accueil des travailleur·euses étranger·es** qui sont des milliers à faire escale à Marseille sans parfois parler français : marins philippins, routiers lituaniens et polonais, saisonnier·es, ...
36. **Promouvoir et renforcer le réseau des lieux d'accueil pour les femmes voyageant seules** afin de sécuriser une pratique de voyage en constant développement (une douzaine d'accueils chez l'habitant en 2025).
37. **Renforcer le nombre de lieux labellisés Tourisme et Handicap** à Marseille dans la lignée des actions menées par l'office du tourisme.
38. **Créer des places supplémentaires d'hébergement en résidence sociale** dans le patrimoine municipal et ainsi poursuivre l'effort engagé lors du précédent mandat (1000 places annoncées).
39. **Augmenter le nombre d'espaces de production artistique en autogestion ou gestion déléguée**, afin de répondre à la précarité croissante des artistes de plus en plus nombreux·ses à s'installer à Marseille
40. **Accueillir dignement les artistes auteur·es et/ou interprètes** en prenant en compte l'absence de continuité de revenus : Caution solidaire de la Ville pour la location d'ateliers et studios
41. **Augmenter et diversifier le nombre d'ateliers gérés par la Ville** (15 en 2025).
42. **Rendre transparents les critères d'attribution des ateliers d'artistes** prenant en compte les rapports d'origine, de genre et de classe.
43. **Déconcentrer la vie artistique par l'implantation d'ateliers** dans tous les arrondissements de Marseille.
44. **Créer des espaces de services** avec douches et sanitaires publics de qualité, laverie automatique accessible, distributeurs de produits d'hygiène, point de vente de titres de transport et cartes touristiques.
45. **Organiser des permanences sociales et sanitaires régulières** avec travailleurs sociaux spécialisés dans l'accueil des publics de passage, permanence juridique pour les questions de séjour, orientation efficace vers les dispositifs d'hébergement d'urgence, psychologue et médecin généraliste, orientation vers les dispositifs de la PASS (Permanence d'accès aux soins).
46. **Organiser des points d'accueil hebdomadaire de santé** : un médecin généraliste et un psychologue/psychiatre pour un accueil gratuit et anonyme des personnes de passage, en partenariat avec l'AP-HM.
47. **Associer pleinement les représentant·es des organismes d'accueil social** aux prises de décision qui impactent les conditions d'accueil social, tel que les foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales.

L'hospitalité mutuelle, prendre soin des accueillant·es

Enjeux : prendre soin des accueillant·es comme des accueilli·es et des habitant·es en favorisant la pair-aidance, la mise en relation, la convivialité, l'accompagnement et le soutien psychique ainsi que la mixité sociale et culturelle entre résident·es, accueillant·es et accueilli·es.

La spéculation immobilière fragilise de plus en plus les conditions d'un accueil digne et le cadre de vie, la dégradation des conditions de travail fragilise l'emploi local et le recrutement, et les stratégies marketing invisibilisent de nombreux récits auxquels les personnes sont attachées. Il faut impérativement préserver l'équilibre délicat entre habitant·es permanent·es et accueil temporaire. Les personnes de passage sont une opportunité pour le territoire tant présent que futur. Source de régénération de la communauté locale, l'enjeu est de leur donner envie de s'installer et de rester sur le territoire quel que soit le motif de leur passage : mise à l'abri, étude, travail, vacances.

Les solutions existantes pour prendre soin des hôtes accueillant·es :

48. **Prendre soin des accueillant-es** en apportant un soutien technique et psychologique permanent aux hôtes marchands comme bénévoles.
49. **Animer une communauté d'entraide structurée** entre tous les acteurs et actrices de l'hospitalité à Marseille favorisant l'échange de savoirs et d'expériences de pair à pair.
50. **Documenter les conditions de travail des différents secteurs de l'accueil** dans le but de les améliorer (rendre attractif) et de lutter contre l'ubérisation du secteur, en prenant notamment en compte les résultats de l'étude PROSPERT du CEREQ sur l'Adaptation des emplois à la transition écologique du secteur tourisme.
51. **Associer pleinement les représentant-es des salarié-es** du secteur de l'accueil aux prises de décision qui impactent leurs conditions de travail, tel que les syndicats qui défendent les femmes de ménage.
52. **Prendre en compte la diversité des aspects des patrimoines et patrimoines culturels présents** auxquels les personnes attachent de la valeur et qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures, dans la lignée de l'adhésion de la ville de Marseille aux principes de la Convention de Faro.
53. **Encourager chacun-e à participer aux processus** d'identification, d'étude, d'interprétation, de protection, de conservation et de présentation des patrimoines et patrimoines ainsi qu'à la réflexion et au débat publics sur les chances et les enjeux qu'ils représentent pour la Ville de Marseille, dans la lignée du pass Marseille et des Ambassadeurs citoyens.
54. **Associer à la mise en récit de la destination Marseille la diversité des institutions et communautés patrimoniales marseillaises** : coproduction des cartes touristiques, de la programmation événementielle, des stratégies marketing, ...

L'hospitalité urbaine, une ville habitable

Enjeux : une ville hospitalière n'est pas seulement une ville ouverte dans laquelle la population et la municipalité organisent un accueil digne de ce nom. Elle doit se penser et se construire autrement, portée par des ambitions éthiques plutôt que par des appétits immobiliers.

L'urbanisme est le reflet de l'idéologie dominante. La féodalité a enfanté les cités fortifiées dominées par le château ; le capitalisme industriel, les quartiers ouvriers ceints autour de l'usine ; le capitalisme fordiste de l'après-guerre, les « cités » reléguées en périphérie urbaine.

L'hospitalité s'incarne dans son urbanisme, ses bâtiments, ses espaces publics et son mode de gouvernance. Nos villes existant déjà, il nous faut œuvrer à leur transformation en tenant compte des lieux et des populations qui les habitent. Elles peuvent devenir les paraboles vivantes, les anticipations concrètes de ce monde hospitalier auquel nous aspirons et que nous construisons.

Les solutions existantes pour une ville habitable et habitée :

55. **Accompagner le passage des solutions d'hébergement temporaire vers la location longue durée** en facilitant le recours aux baux glissants et à l'intermédiation locative.
56. **Favoriser des Tiers-lieux conviviaux pour tous**, ouverts aux résidents comme aux personnes de passage, avec des espaces de travail équipés, café associatif, salle polyvalente pour ateliers et conférences, coin lecture avec presse locale et internationale, espace de rencontre interculturel animé, espaces de repos.
57. **Limiter réglementairement le nombre de résidences secondaires dans les zones touristiques tendues** afin de préserver l'accès prioritaire à la résidence permanente et garantir la présence d'habitants permanents, véritables hôtes en capacité de pratiquer l'hospitalité auprès des personnes de passage.

58. **Renforcer les moyens de contrôle des réglementations en matière de location de courte durée** adoptées par la Ville de Marseille pour lutter efficacement contre la spéculation immobilière.
59. **Préserver les espaces publics contre leur privatisation et leur marchandisation** par les acteurs touristiques , dans la lignée des propositions de l'assemblée citoyenne du futur de 2024.
60. **Documenter l'impact des différentes typologies de visiteurs sur l'accessibilité tarifaire** (foncier, commerce, service) afin de construire un cadre de vie accessible au plus grand nombre.
61. **Mesurer les retombées économiques globales et locales des différentes typologies de visiteurs** pour évaluer objectivement les bénéfices de leur économie présente (consommation et production).
62. **Anticiper les pics de fréquentation, notamment lors de grands événements**, afin d'éviter la saturation des infrastructures et les situations de « désaccueil ».
63. **Associer pleinement les représentant·es des résident·es** aux décisions touristiques qui impactent leur cadre de vie tel que les collectifs Stop extensions aéroport et Stop Croisière.

À jamais les premières?

Un mandat pour agir.

L'hospitalité marseillaise ainsi conçue et mise en œuvre ne se contente pas simplement d'accueillir : elle forme, soigne, émancipe, transforme et consolide le lieu de vie et les personnes qui y vivent, travaillent et séjournent.

Elle fait de chaque rencontre une occasion de grandir ensemble et de chaque séjour une expérience enrichissante de reconnaissance mutuelle. En tissant patiemment les liens entre toutes les personnes de passage et entre les hôtes qui les accueillent, cette hospitalité constitue l'attractivité de Marseille.

Ces hospitalités feront de Marseille un modèle reconnu d'accueil où chaque personne se sent désirée, attendue et bienvenue.

Cette vision n'est ni idéaliste ni utopique. Elle assume lucidement que Marseille n'a pas toujours été accueillante pour toutes et tous et que l'accueil digne de tous nécessite des politiques publiques volontaristes et courageuses. Elle reconnaît que l'hospitalité reste à construire patiemment ensemble, en dépassant les discriminations persistantes. Elle part du constat que nous avons déjà tout ce qu'il faut pour faire de Marseille une ville hospitalière : dispositifs, tiers de confiance, savoirs, savoir-faire, savoir-être.

Nous refusons de choisir entre attractivité économique et justice sociale, entre dynamisme touristique et préservation de l'environnement. Ces objectifs sont liés et peuvent être conciliés par des politiques innovantes et courageuses.

La fragmentation actuelle regrettable des acteurs de l'hospitalité et le manque de coordination constituent un obstacle majeur à l'émergence d'une politique cohérente d'hospitalité. La fédération des acteurs publics, privés et associatifs autour d'une vision partagée nécessite simplement de créer des instances de gouvernance inclusive et participative, de prendre en compte la diversité des personnes de passage, ainsi qu'une mobilisation équitable d'une partie de la taxe de séjour.

Le collectif Marseille HospitalitéS poursuit sa contribution à la co production de l'action publique et au processus recherche-action sur les hospitalités marseillaises et donne rendez-vous chaque année en juin pour actualiser la fresque des hospitalités marseillaises.

À jamais les premier-es?

Les dispositifs d'hospitalité

La liste des dispositifs et organisations mobilisés illustre la diversité des formes d'hospitalité et d'accueil, allant de l'entraide communautaire aux politiques sociales, en passant par des services touristiques spécialisés.

Accueil Vélo (aucun à Marseille en 2025)

Label français qui identifie les hébergements, restaurants et sites touristiques offrant des services adaptés aux cyclistes : stationnement sécurisé pour vélos, kit de réparation, informations sur les itinéraires cyclables, petit-déjeuner renforcé, etc. Ce label facilite le cyclotourisme en garantissant aux voyageur-euses à vélo un accueil et des services appropriés à leur mode de transport.

Aire d'accueil (1 aire d'accueil à Marseille de 48 emplacements)

Terrain aménagé et équipé (électricité, eau, sanitaires) destiné au stationnement temporaire des gens du voyage. Créées par les collectivités locales dans le cadre de leurs obligations légales, elles permettent un accueil dans des conditions dignes tout en régulant le stationnement sur le territoire communal.

Auberge de jeunesse (3 auberges de jeunesse FUAJ pour 173 places à Marseille en 2025)

Les auberges de jeunesse sont à but non lucratif et accueillent les groupes comme les individuels, quel que soit leur âge. Elles proposent des tarifs accessibles et sont impliquées dans la vie locale. Les auberges de jeunesse proposent des dortoirs, des chambres familiales et individuelles et surtout, des espaces partagés favorisant les rencontres.

Centre d'Accueil ou d'Hébergement CHRS / CADA (41 établissements référencés sur l'annuaire Santé en France à Marseille en 2025)

Structure d'hébergement et d'accompagnement pour les personnes ayant déposé une demande d'asile en France. Propose un hébergement, une aide matérielle, un accompagnement administratif et social pendant la procédure d'instruction de leur demande d'asile. Géré par des associations mandatées par l'État.

Atelier d'artiste municipal (15 ateliers d'artistes proposés par la Ville en 2025 à Marseille)

Ateliers d'artistes mis à disposition par la ville de Marseille pour une durée limitée.

Centre de vacances (1 centre de vacances à Marseille en 2025)

Établissement d'hébergement collectif proposant des séjours de loisirs avec pension complète, activités organisées et encadrement, destiné aux familles, groupes ou individuels durant les vacances.

Chambre d'hôte (51 hébergements référencés par l'office du tourisme en 2025 à Marseille)

Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant, prévues pour accueillir des voyageurs à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées avec le petit déjeuner.

Chèque vacance (40 hébergements touristiques en 2025)

Titre de paiement prépayé permettant de régler des prestations de vacances, loisirs et culture. Distribués par les entreprises, collectivités ou comités d'entreprise, souvent avec participation de l'employeur. Ils rendent les vacances plus accessibles financièrement et sont acceptés par de nombreux prestataires touristiques.

Couchsurfing (27.420 membres dont 426 vérifiés sur Couchsurfing.com à Marseille en 2025)

Réseau d'hospitalité mondiale permettant aux voyageur·euses de dormir gratuitement chez l'habitant·e sur un canapé, un matelas ou dans une chambre d'appoint. Basé sur l'échange culturel et la confiance mutuelle, ce système s'appuie sur l'évaluation entre hôtes et voyageur·euses. Bien que gratuit, il privilégie le partage d'expériences plutôt que le simple hébergement.

Donativo (10 haltes pèlerines référencées sur le chemin de Marie-Madeleine à Marseille en 2024)

Système de prix libre sur les chemins de pèlerinage où le visiteur donne ce qu'il souhaite pour un service ou hébergement, basé sur la générosité et la confiance mutuelle, souvent utilisé dans certains gîtes ou refuges.

Échange de maison (1612 hébergements dont 1279 vérifiés sur homexchange à Marseille en 2025)

Système permettant à des particuliers d'échanger temporairement leur résidence principale ou secondaire pour les vacances. Les participant·es peuvent voyager à moindre coût tout en bénéficiant d'un logement authentique. Organisé via des plateformes spécialisées ou des réseaux associatifs.

Foyer de Jeunes Travailleurs FJT (11 FJT à Marseille en 2025)

Résidences sociales proposant un hébergement temporaire et un accompagnement social aux jeunes de 16 à 30 ans en insertion professionnelle. Offrent des logements meublés à loyers modérés, des services collectifs (restauration, blanchisserie) et un accompagnement vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle.

Gamping (4 emplacements référencés sur la plateforme campspace en 2025 à Marseille)

Camping chez l'habitant en tente, caravane, camping-car et van qui se développe grâce aux plateformes collaboratives de gamping – garden and camping – ou de location de jardin entre particuliers.

Grande Randonnée (une trentaine d'hébergement référencés sur le GR2013 à Marseille en 2025)

Sentier de randonnée pédestre de longue distance, balisé en rouge et blanc, traversant plusieurs régions, entretenu par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Halte pèlerine (10 haltes pèlerines à Marseille en 2024)

Hébergement simple et économique destiné aux pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ou autres routes de pèlerinage, proposant gîte et couvert dans un esprit d'accueil spirituel.

Hébergement intergénérationnel (66 binômes référencés par Ensemble 2 Générations Marseille Région Sud à Marseille en 2025)

Dispositif qui met en relation des jeunes (étudiant·es, jeunes travailleur·euses) avec des seniors disposant d'un logement avec une chambre libre. Le jeune bénéficie d'un hébergement à prix réduit en échange de services (cours, compagnie) ou d'une présence rassurante. Favorise le lien social et l'entraide entre générations.

Hébergeur solidaire (22 hébergements par le Réseau Hospitalité 13 en 2024)

Particuliers ou structures proposant un accueil gratuit ou à prix solidaire aux personnes en difficulté, voyageurs précaires ou dans le cadre d'actions humanitaires et d'entraide sociale.

Hostel (2 hostel, 367 places en 2025 à Marseille)

Depuis les années 2010, des groupes hôteliers comme Accor développent des *hostels* qui proposent des chambres individuelles et des dortoirs. Ils réalisent une grande part de leur chiffre d'affaires avec la restauration et des animations.

Hôtel hospitalier (2 hôtels et un réseau d'accueil chez l'habitant en 2025 à Marseille)

Le dispositif "hôtel hospitalier" propose dans des hébergements touristiques un hébergement temporaire non médicalisé aux patients en amont ou en aval de leur hospitalisation ou d'une séance de soins.

Hôtel de Préfecture (21 hôtels pour 619 chambres en 2024 à Marseille)

Les hôtels non classés s'appellent hôtels de préfecture. Seuls les hôtels classés de 1 à 5 étoiles par Atout France peuvent s'appeler hôtels de tourisme.

Hôtel haut-de-gamme (29 hôtels pour 3007 chambres en 2025 à Marseille)

Les hôtels 4 étoiles sont considérés comme des hébergements haut-de-gamme et les hôtels 5 étoiles comme des hôtels de luxe et des palaces.

Intermédiation locative (110 sur le département en 2022)

Dispositif social où un organisme (association, collectivité) fait le lien entre propriétaires privés et locataires en difficulté d'accès au logement. L'organisme se porte garant, sécurise la relation locative et accompagne souvent le ou la locataire. Cela permet de mobiliser le parc privé pour loger des personnes précaires tout en rassurant les propriétaires.

Maison des parents (4 référencées à Marseille par l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants atteints de Cancer ou LEucémie en 2025)

Structure d'hébergement temporaire située près d'établissements hospitaliers, spécifiquement destinée aux familles d'enfants hospitalisés. Permet aux parents de rester proches de leur enfant malade tout en bénéficiant d'un hébergement adapté et de services de soutien psychologique et matériel.

Maison des saisonniers (aucune à Marseille)

Hébergement collectif temporaire destiné aux travailleurs saisonniers du tourisme, agriculture ou industrie, proposant chambres meublées et services partagés durant la période d'activité.

Meublé de tourisme (22.953 offres en 2024 à Marseille)

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile.

NomadSister (12 membres à Marseille)

Plateforme d'hospitalité réservée aux femmes, compte 40.000 membres dans 100 pays en 2025 dont une douzaine de membres sur Marseille.

Résidence de répit (aucune à Marseille)

Ces résidences de répit permettent au binôme aidant-aidé de partager en un même lieu des moments de répit, dans un environnement sécurisé et adapté à l'accompagnement médico-social des personnes âgées, handicapées ou malades, ainsi qu'aux besoins touristiques ou de loisirs de leurs aidants.

Résidence secondaire (15.000 à Marseille en 2021)

Logement utilisé de façon temporaire pour les loisirs, vacances ou week-ends, distinct de la résidence principale, souvent situé en zone touristique ou rurale.

Servas (60 membres dans le département en 2024)

Réseau international d'hospitalité créé en 1949, réunissant environ 16 000 hôtes et voyageur-euses dans le monde. Basé sur les valeurs de paix, de compréhension interculturelle et de solidarité internationale, Servas propose un hébergement gratuit chez l'habitant-e pour favoriser les échanges entre cultures. L'adhésion nécessite un entretien et un engagement dans les valeurs de l'association.

Syndicat d'initiative (1 syndicat des initiatives à Marseille en 2025)

Organisme local chargé de promouvoir le tourisme sur son territoire, d'informer et d'accueillir les visiteurs, de développer l'offre touristique et de valoriser le patrimoine local.

Tourisme et Handicap (5 hôtels accessibles à Marseille en 2025)

Label national garantissant l'accessibilité des équipements touristiques aux personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental), avec adaptation des services et infrastructures.

Tourisme social (693 places en tourisme social en 2023)

Ensemble des pratiques touristiques rendues accessibles aux personnes à revenus modestes grâce à des dispositifs de solidarité (subventions, tarifs réduits, chèques vacances). Il comprend les villages vacances, les auberges de jeunesse, les centres de vacances associatifs, et vise à démocratiser l'accès aux vacances et aux loisirs pour toutes et tous, indépendamment des moyens financiers.

Un chez soi d'abord (passage à 150 places en 2025 à Marseille)

Programme français inspiré du modèle "Housing First" qui propose un accès direct et inconditionnel au logement autonome pour les personnes sans-abri en situation de grande exclusion, souvent avec troubles psychiques. Accompagné d'un soutien médico-social intensif à domicile, il rompt avec la logique traditionnelle du "mérite" d'accès au logement.

VACAF (3 hébergements à Marseille en 2025)

Aide aux Vacances des Caisses d'Allocations Familiales permettant aux familles à revenus modestes de bénéficier de réductions sur les séjours en villages vacances, centres de vacances ou hébergements agréés. La caisse d'Allocations familiales accorde l'Aide aux vacances familiales (Avf) aux familles allocataires dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond.

Véloroute (aucune à Marseille en 2025)

Itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, aménagé et balisé, reliant des régions ou pays, utilisant voies vertes, petites routes et pistes cyclables pour le cyclotourisme.

Village de vacances (1 village de vacances à Marseille en 2025)

Un village de vacances est un établissement touristique accueillant des touristes et dont l'offre d'accueil se décline sous forme de forfait (hébergement, restauration, ou moyens individuels de préparation des repas, loisirs).

Warmshowers (200 à Marseille en 2025)

Réseau international d'hospitalité spécialement dédié aux cyclotouristes. Les membres proposent gratuitement un hébergement (souvent une douche chaude, d'où le nom) et parfois un repas aux cyclistes de passage. Fondé sur l'entraide entre passionnés de vélo, ce réseau facilite les voyages à vélo longue distance en créant une communauté solidaire.

Les acteurs et actrices de l'hospitalité

De nombreuses personnes et organisations ont été rencontrées dans le cadre de l'appel, des enquêtes, des visites croisées et de la fresque des hospitalités marseillaises :

Premier accueil

1. Association des usagers de la PADA (AUP) - Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile
2. CADA Jane Panier
3. QX1 welcome map Marseille - Cartographie d'accueil multilingue
4. Un Coup de pouce aux migrants Gare St-Charles
5. AMAM - Association marseillaise d'accueil des marins
6. Social Declik

Accueil chez l'habitant

7. SINGA - Dispositif J'accueille pour l'hébergement citoyen de réfugiés
8. Coopérative Hôtel du Nord - Hébergement chez l'habitant
9. Réseau Hospitalité 13 - Réseau d'accueil des migrants
10. Home Exchange Marseille - réseau d'hôtes
11. Servas - Réseau international d'hospitalité (16 000 hôtes dans le monde)
12. Chemin des Saintes et Saints de Provence - réseau de haltes pèlerines

Accueil collectif

13. Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)

14. Association nationale des gens du voyage citoyens (ANGVC)
15. QG Marseille - Auberge de jeunesse
16. Association Maison de la jeune fille Jane Pannier (depuis 1919)
17. Auberge de jeunesse HI Bois Luzy - Auberge de jeunesse
18. Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs (AAJT)
19. Logis des Jeunes - Vitrolles
20. Vacances Léo Lagrange - Centre de vacances
21. Friche Belle de Mai - tiers lieu culturel avec hébergement
22. Lieux Publics - Arts de la rue - hébergement collectif FEAR
23. Les Apprentis d'Auteuil - apprentissage
24. Tour Sainte, tiers lieu & résidence sociale
25. Ville de Marseille - Direction du tourisme
26. Provence Tourisme
27. Greet Hôtel
28. Hôtel Richemond

Accueil comme soin des accueillis

29. Soutien 59 St Just - Collectif de soutien
30. Rencontres Tsiganes - Association culturelle
31. Collectif des travailleur euses de l'ART13
32. Commission psychiatrie et éthique des hôpitaux de Marseille
33. CHRS Forbin
34. L'Auberge Marseillaise
35. Ville de Marseille - Direction des solidarités et de l'action sociale
36. SAMU social municipal de Marseille (seul SAMU social municipal de France)
37. Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)

Accueil comme soin des accueillant (qualité et cadre de vie)

38. Alternatiba Marseille - Mouvement pour la transition écologique
39. Atelier d'Écologie Politique d'Aix Marseille (Atecopol)
40. Attac Marseille - Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
41. Collectif des Hautes Herbes du 11-12ème
42. Collectif sols vivants terres fertiles
43. Greenpeace Marseille
44. Noailles Debout ! - Collectif de quartier
45. Stop Croisières - Collectif contre les croisières polluantes
46. Stop extension Aéroport Marseille Provence
47. La ManuFabrik - Fablab associatif
48. Assemblée citoyenne du futur - Groupe tourisme
49. ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
50. Collectif national des habitants permanents (CNHP)
51. AviAction - Réseau des luttes pour la réduction du trafic aérien
52. Réseau Rester sur Terre

Recherche et développement

53. SCIC Les oiseaux de passage - Coopérative de R&D sur l'hospitalité
54. Marseille Solutions - projet LCD solidaire
55. Ville de Marseille - Direction de l'innovation social & tiers-lieux
56. Les Ateliers ICARE - Transformation écologique du travail

57. Université d'Aix Marseille

Patrimoines

- 58. Bureau des guides du GR2013 - Guides du sentier métropolitain
- 59. Traverses - récits de Marseille, valorisation des patrimoines historiques par des balades
- 60. Musée d'histoire de Marseille
- 61. Ville de Marseille - Direction du patrimoine

Médias

- 62. Xpérientiel
- 63. L'Echo touristique
- 64. La Marseillaise
- 65. Marsactu
- 66. Médiapart blog
- 67. Marcelle le média

Les enquêtes de Marseille hospitalitéS

- 1. [Quels accueils catholiques des exilés ?](#)
- 2. [Quels accueils des jeunes supporters et festivaliers ?](#)
- 3. [Quels accueils dans les hôtels de préfecture?](#)
- 4. [Quels accueils des étudiants internationaux ?](#)
- 5. [Quels accueils des squatteurs et squatteuses ?](#)
- 6. [Quelle accessibilité du Littoral marseillais ?](#)
- 7. [Quelles retombées économiques des patient-es?](#)
- 8. [Combien de visiteurs génèrent un million d'euros?](#)
- 9. [Quels échanges d'hébergements?](#)
- 10. [Quel accueil pour les patients et leurs accompagnant-es?](#)
- 11. [Quel accueil dans les meublés touristiques ?](#)
- 12. [Quel accueil des voyageuses ?](#)
- 13. [Quel accueil des routiers ?](#)
- 14. [Quel accueil dans les toilettes publiques !](#)
- 15. [Quel accueil des touristes maghrébins?](#)
- 16. [Quel accueil social municipal ?](#)
- 17. [Quel accueil des marins en escale ?](#)
- 18. [Quel accueil des marins en escale ?](#)
- 19. [Qui est accueilli dans les quartiers Nord ?](#)
- 20. [Quel accueil des villégiateurs ?](#)
- 21. [Quel accueil des touristes élégants ?](#)
- 22. [Quel accueil des touristes élégant-es ?Quelle est l'intensité carbone des touristes?](#)
- 23. [Quel accueil des personnes du voyage ?](#)
- 24. [Quel accueil en auberge de jeunesse?](#)
- 25. [Quel accueil des papillons ?](#)
- 26. [Quel accueil des enfants en colonie?](#)
- 27. [Quel accueil des campeurs?](#)
- 28. [Qui accueille le syndicat des initiatives de l'Estaque?](#)
- 29. [Quel accueil des pacifistes?](#)
- 30. [Quel est l'impact carbone des hébergements touristiques ?](#)
- 31. [Quelle est l'économie présentielle des étudiant-es ?](#)
- 32. [Quelle place pour le soin dans l'accueil?](#)

33. [Quel accueil des pèlerins et pèlerines?](#)
34. [L'exemple des guides d'Accueil Paysan](#)
35. [Quel accueil des non touristes?](#)
36. [Quel accueil des étudiant-es?](#)
37. [Qui accueille dans les quartier nord?](#)
38. [Revisiter les récits marseillais d'hospitalité](#)
39. [Qui paie la taxe de séjour?](#)
40. [Qui accueille l'aéroport ?](#)
41. [Quel accueil des touristes de proximité ?](#)
42. [Quel est l'impact climatique des touristes ?](#)
43. [Quelles sont les fausses bonnes idées touristiques?](#)

Nos remerciements

Pour réaliser ce Carnet des hospitalités marseillaises, depuis fin 2023 le collectif Marseille HospitalitéS anime des temps d'observation des milieux d'accueil, de collecte de témoignages et de données, d'expériences vécues, de récits et de gestes qui font hospitalité à Marseille.

Nous avons organisé entre janvier 2024 et juin 2025 cinq ateliers-visites croisés dans une pluralité de lieux d'hospitalité, mené une trentaine d'enquêtes en coopération et coproduit la première fresque des hospitalités marseillaises en juin 2025 avec la Ville de Marseille et l'Office du tourisme et des congrès.

Le portage de ces actions a été réalisé par la SCIC Hôtel du Nord, l'association Alternatiba et l'association Ateliers Icare et pour la partie recherche par la SCIC Les oiseaux de passage.

Ils et elles ont participé activement à l'écriture et réalisation de ce Carnet des hospitalités marseillaises : *Carine Delanoë-Vieux, Jacky Vieux, Céline Gruyer, Samanta Berardo, Jeanne Chiche, Prosper Wanner, Mélanie Masson, Jean-Pierre Cavallier, Romain Morizot, Bruno Gelsomino, Florian D'Ingeo, Camille Chapuis, Charlotte Noblet, Jean-Claude Gautier, Clément Simonneau, Sébastien Giambertone, Christine Breton, Luc Lagabrielle, Aurore Lochey, Alexis Chailloux, Errel Simon, Agnès Jouanaud.*

Ils et elles ont signé l'appel de Marseille HospitalitéS en février 2024 : *Alternatiba Marseille, Association nationale des gens du voyage citoyens (ANGVC), Atelier d'Écologie Politique d'Aix Marseille (Atecopol), Attac Marseille, Bureau des guides du GR2013, collectif des Hautes Herbes du 11-12ème, collectif sols vivants terres fertiles, Collectif national des habitants permanents (CNHP), coopérative Hôtel du Nord, Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), Greenpeace Marseille, La ManuFabrik, Les Ateliers ICARE, Lieux Publics, Noailles Debout !, QG Marseille, Rencontres Tsiganes, Réseau Hospitalité 13, SCIC Les oiseaux de passage, Stop Croisières, Stop extension Aéroport Marseille Provence, Soutien 59 St Just, Traverses, Un Coup de pouce aux migrants Gare St-Charles.*

Ils et elles ont contribué à financer les actions de Marseille HospitalitéS : *Valentin Robert, Daniele Ducellier, Claire Chamarat, Romain Morizot, Prosper Wanner, Claire Aussilloux, Jeanne Chiche, Charlotte Duchemin, Céline Gruyer, Charlotte Noblet, Marie Prost Coletta, Alain Lanteri Minet, Bruno Gelsomino, Fatima Haddou, Georges Kammerlocher, Samanta Berardo, la SCIC Hôtel du Nord, Les Ateliers Icare, Le Bureau des Guides du GR 2013, Mémoire à lire Territoire à l'écoute, Alternatiba, la Ville de Marseille, l'Office du tourisme et des Congrès de Marseille, la Fondation Danielle Mitterrand, la SCIC Les oiseaux de passage et celles et ceux qui ont contribué anonymement à l'occasion de la Fresque des hospitalités marseillaises.*

Contact : contact@marseille-hospitalites.fr

Blog : <https://www.marseille-hospitalites.fr/>